

Recommandation UPF-CAE

Pour une couverture médiatique éthique des autres animaux



CC Dzivnioku brivba

Jun 2020

UPF Centre for Animal Ethics



Rédaction: Les présentes recommandations ont été élaborées par les membres du conseil scientifique de l'UPF Centre for Animal Ethics (UPF-CAE) avec la collaboration de chercheurs de Animalsandmedia.org.

Images: Dzivnieku Briviba (renards), Marcel Oosterwijk (vaches), Tim Geers (cochons), Tammy Lo (orque), Juhan Sonin (poules), Magnus Johansson (chimpanzés), Jonás Amadeo Lucas (thons), Ray Dumas (cerfs). Utilisation permise dans le cadre d'une licence de Creative Commons (CC-By-SA 2.0). L'image de la souris de laboratoire est dans le domaine public.

Conception graphique: Samara Maultasch.

Traduction française: Fortunat Miarintsoa Andrianimanana.

Juin 2020

UPF Centre for Animal Ethics



Recommandation pour une couverture médiatique éthique des autres animaux

De nos jours, on ne peut plus défendre l'idée de la supériorité des intérêts des humains vis-à-vis de ceux des animaux d'autres espèces. Que la souffrance des animaux compte et que les intérêts d'un individu ne puissent pas être négligés pour le simple fait de faire partie d'une autre espèce constitue l'un des grands progrès moraux de l'humanité. Dire que les autres animaux méritent une considération éthique parce qu'ils ont leurs propres intérêts n'est pas seulement une idée philosophique amplement acceptée, mais elle a été aussi scientifiquement soutenue depuis Charles Darwin et plus récemment, avec force, dans les domaines de la neuroscience, la biologie évolutive, l'éthologie et la cognition animale –qui ont confirmé que les autres animaux éprouvent aussi des douleurs physiques et psychologiques, des émotions et des sentiments. En 2012, un groupe de scientifiques de prestige ont signé la Déclaration de Cambridge sur la Conscience qui reconnaît que la grande majorité des animaux non-humains ont de la conscience. Par ailleurs, en 2009, le Traité de Lisbonne reconnaissait aussi l'importance juridique de la souffrance des animaux non-humains pour la législation européenne.

Objectifs de ces recommandations

- a.** Accroître le respect humain des individus des autres espèces pour pouvoir les représenter dans les informations de manière précise, juste et objective.
- b.** Briser le faux dualisme humain/non-humain et les substituer par des visions inclusives:
 - De diversité inclusive qui nous permet de représenter la réalité dans le cadre de non domination (hiérarchie des êtres humains sur les autres animaux), voire de pleine inclusion de tous les être sensibles dans la sphère de considération morale, quel que soit son espèce, ethnie, culture ou origine.
 - De justice sociale inclusive qui nous permet de représenter la réalité dans le cadre du respect, de l'aide et de la solidarité non discriminatoire pour des raisons d'espèces (les intérêts et droits des animaux et des êtres humains ne sont pas auto-exclusifs)
- c.** Dévoiler les relations de pouvoir spécistes (qui légitiment les relations d'oppression de l'espèce humaine sur les autres espèces) structurellement analogues aux oppressions contre lesquelles nous nous luttons (machisme, racisme, classicisme, homophobie, discrimination culturelle, discrimination des personnes avec une diversité fonctionnelle, etc.).
- d.** Servir l'intérêt public et le progrès social pour favoriser une diminution globale de la violence sur la planète, en se rappelant que face à la souffrance on ne peut pas être neutre.

Recommandations

- 1. Offrir une couverture médiatique régulière (pas seulement occasionnellement et dans des contextes négatifs) à la vie des individus des autres espèces.**
- 2. Éviter les perspectives anthropocentriques en utilisant les animaux non humains comme sources.**
- 3. Offrir une couverture médiatique aux organisations de défense des animaux non humains.**
- 4. Faire usage d'un langage approprié: neutre et objectif.**



1. Offrir une couverture médiatique régulière (pas seulement occasionnellement et dans des contextes négatifs) à la vie des individus des autres espèces

Les nouvelles ont tendance à montrer les animaux non humains uniquement à titre secondaire, en fonction de nos intérêts et besoins. Pour remédier à cela:

1.1. *Dédier temps et espace à couvrir systématiquement les interactions entre les êtres humains et les autres animaux:* créer des actualités sur la question pour accroître la conscience sur le fait que les autres animaux sont sujets d'intérêt et d'attention.

1.2. *Reconnaître et inclure la perspective des animaux non humains dans les histoires dans lesquelles ils sont impliqués* (dans le cas d'accidents, guerres, crimes, alimentation, énergie, politique, science, styles de vie). Autrement dit, arrêter d'inclure uniquement la perspective humaine et ce qui lui profite.

1.3. *Enquêter sur l'exploitation des autres animaux dans la société actuelle et les conséquences de cette utilisation,* surtout les souffrances psychologique et physique que les engendrent les pratiques légales et habituelles (l'exploitation fermière, la chasse, l'expérimentation ou leur maintien en captivité dans les zoos ou cirques, etc.) et de celles illégales (chasse des espèces en extinction, combats illégaux, rituels religieux, etc.). Considérer l'éthique dans ces recherches: se poser la question s'il est réellement nécessaire et nous avons droit à utiliser les autres animaux comme nous le faisons. Rechercher aussi le réalisme et viabilité des pratiques dites "plus humaines".

2. Éviter les perspectives anthropocentriques en utilisant les animaux non humains comme sources

Étant donné que les êtres humains sont ceux qui consomment les nouvelles, les actualités donnent la priorité aux individus de notre espèce. Afin d'éviter cette perspective anthropocentrique (de la même manière qu'on évite les préjugés raciaux ou sexiste), nous faisons ces recommandations:

2.1. *Identifier et reconnaître les intérêts des animaux des autres espèces impliqués* (liés à leur habitat, leur territoire, leur alimentation, leur sécurité et l'absence de douleur, de souffrance et d'anxiété).

2.2. *Représenter les autres animaux comme des individus qui sentent* (avec lesquels nous partageons la planète) et non par des perspectives centrées sur les êtres humains. Il faut formellement éviter de faire des stéréotypes des espèces: ne pas les définir selon l'utilisation que nous faisons d'elles (aliment, mascotte, proies, cuirs, jouets) ni avec métonymie (animaux de ferme, vache laitière, poules pondeuses, etc.) sinon pour ce qu'ils sont (des individus, des êtres exploités pour sa chair, cuir ou liquides, des compagnons, etc.).

2.3. *Dédier de l'espace et du temps à l'exploration des interactions complexes entre les êtres humains et le reste des êtres doués de sens de la planète*, mettant en question les préjugés culturels qui provoquent des préférences injustifiées pour quelques espèces au-dessus des autres (c'est un préjugé de préférer des dauphins aux poissons, des chevaux aux vaches, des chiens aux loups, des rossignols aux poules, les vertébrés aux invertébrés, etc.).

2.4. *Reproduire (si possible par des moyens audiovisuels) les formes de communication des animaux en liberté comme en captivité afin de nous familiariser avec leurs moyens d'expressions et éduquer l'audience à leurs vies.*

2.5. *Interpréter la communication des autres espèces quand c'est évident (qu'ils montrent de la joie, curiosité, tristesse, colère, affection, anxiété, ennui, envie de jouer, etc.). Dans certains cas, il pourrait être nécessaire de consulter l'avis des professionnels pour interpréter les nuances avec une perspective non anthropocentrique.*

2.6. *Assurer que les sources citées incluent toujours et de manière équilibrée des voix apportant la perspective et les intérêts des autres animaux. Il s'agit de professionnels de la biologie, l'éthologie, des vétérinaires; des activistes; membres des plaidoyers de défense des animaux; personnes qui prennent soin des animaux et qui vivent avec eux; des véganes (des personnes qui, pour des raisons éthiques, ne consomment ni utilisent des produits d'origine animale); etc. Vérifier que ces voix sont indépendantes et ne travaillent directe ou indirectement pour des industries relatives à l'exploitation des animaux.*

2.7. *Éviter de définir les autres animaux en faisant appel à des stipulations arbitraires qui favorisent leur représentation négative comme espèces "envahisseurs", "agressifs", "désagréables", "sales", etc.*

2.8. *À moins que l'information se réfère à des animaux en captivité, toujours offrir des images d'animaux dans leurs environnements et en état libre, dans leurs habitats naturels.*

2.9 *Éviter de tomber dans l'idéalisation de la vie dans son état sauvage et la célébration des procès naturels quand ceux-ci impliquent la mort ou la souffrance des animaux.*

3. Offrir une couverture médiatique aux organisations de défense des animaux non humains

Afin de garantir la non exclusion et la justice, nous recommandons:

3.1. *Équilibrer les sources gouvernementales et de l'industrie avec des sources activistes dans tous les thèmes qui affectent les autres animaux.* Les questions qui impliquent des animaux non humains ne doivent pas être abordées comme étant des simples thèmes économiques, réglementaire ou écologique, mais aussi depuis la perspective des groupes qui travaillent dans leur défense.

3.2. *Éviter que l'unique information que l'on donne sur les organisations de défense des animaux non humains soit quand celles-ci sont en manifestation ou en action de libération des animaux de fermes.* Il faut fournir le contexte complet et l'histoire de ces organisations couvrant aussi leurs campagnes qui ne soient pas spectaculaires. L'objectif est d'assurer une couverture de l'essence de ce qu'elles font et non seulement aux spectacles.

3.3. *Se disposer à diffuser des images non autorisées, dont la véracité ait été confirmée, qui montrent la réalité de notre relation avec les autres animaux.* Dans d'autres cas, chercher à obtenir ces images aussi. Cela permet la création de débats dans la société. Les citoyens ont droit à connaître cette réalité.

3.4. *Éviter de confondre les organisations écologistes (centrées sur la préservation des écosystèmes et des espèces) avec les organisations de défense des animaux non humains (qui se focalisent sur la souffrance des individus dans les écosystèmes et des espèces).*

3.5. *Éviter de confondre les organisations du bien-être animal (qui ne demandent pas l'abolition de l'exploitation des animaux non humains, sinon l'accroissement du "bien-être" dans le cadre de son exploitation) avec les organisations abolitionnistes (qui luttent pour les droits des animaux et demandent l'éradication de l'exploitation).*



4. Faire usage d'un langage approprié : neutre et objectif.

De la même manière que l'on peut dénigrer, dévaluer et mépriser certains êtres humains pour motifs de leur race, sexe, orientation sexuelle, etc., le langage spéciste est aussi une manière d'agrandir, de consolider et perpétuer le préjugé anthropocentrique. Cela se passe quand on encourage une fausse dichotomie hiérarchisant les êtres humains et non humains et quand on situe l'être humain dans une dimension séparée et supérieure à celle du royaume animal afin de justifier l'utilisation de ce dernier. Pour éviter ce langage, nous recommandons:

4.1. *Chercher une précision maximale dans la terminologie.* Préciser ce qu'inclut le terme *animal* et utiliser des expressions comme "animaux non humains", "les autres animaux", "les autres espèces" ou similaires. Il s'agit de promouvoir l'inclusion et la reconnaissance des êtres humains comme membres du royaume animal. Nous devons chercher la précision aussi dans la catégorie animale à laquelle nous nous référons, par exemple: animaux exploités dans les fermes, animaux en liberté, primates non humains, animaux aquatiques, espèces en danger d'extinction.

4.2. *Éviter de chosifier les animaux quand nous nous référons à eux.* Éviter d'utiliser des expressions qui effacent le caractère d'individus avec conscience et capacité à ressentir des autres animaux: éviter de parler de "captures", "unités", "tête de bétails", "matériel génétique", "spécimen", etc.

4.3. *Éviter euphémismes et métaphores (belliqueuses, de chasse, etc.) et chercher l'objectivité.* De la même manière qu'on ne dit pas qu'une personne "est handicapée" mais "ayant un handicap". De même, on dit qu'une personne "est réduite en esclave" et non pas "une esclave". On doit éviter l'utilisation des euphémismes qu'utilise l'industrie. Par exemple, on doit dire que les autres animaux vivent exploités, sont utilisés, etc., ou quand un animal s'échappe de son lieu de confinement et les humains le tuent, il ne faut pas dire qu'il a été "abattu" ou "sacrifié" (l'animal qui s'est échappé n'a pas commis aucune crime ni avait donné son consentement pour mourir; en réalité, il a été "tué a coups de fusil" ou "exécuté").

4.4. *Éviter la fausse neutralité.* Les humains, nous utilisons de maintes manières, et cruellement, des millions d'animaux que nous exploitons à nos propres profits, nous les laissons sans leur habitat, nous les utilisons comme sources de divertissements ou les utilisons pour l'expérimentation pour notre santé ou, la plupart du temps, pour des questions banales (produits de nettoyage, cosmétiques, jouets, etc.). La douleur et souffrance que nous les infligeons sont immenses. Il s'agit d'une situation dans laquelle une espèce utilise des individus d'autres espèces pour son intérêt. Le déséquilibre de pouvoir entre les êtres humains, qui occupent la position de force, et les autres espèces est clair. Les journalistes doivent réfléchir sur le fait si l'attitude neutre est éthique devant cette situation.



UPF Centre for Animal Ethics

Universitat Pompeu Fabra
Departament de Comunicació
Roc Boronat, 138
08018 Barcelona
cae@upf.edu
<https://www.upf.edu/cae>

Juin 2020

UPF Centre for Animal Ethics

